

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 OCTOBRE 2013**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Marie-Thérèse BERTHIER , Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY.

Absents excusés : Bernadette GIRARDEAU (pouvoir Jean-Paul DICONNE), Cyrille JOBARD, Sylvie ZIMMER, Sylvie RUBEY(pouvoir Christian CORDEY).

Absent non excusé : Franck CHAMPAGNE.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le point à l'ordre du jour sur la participation du SIRTOM de Chagny ne peut pas être débattu, la commune n'ayant pas la compétence Ordures Ménagères. Le Conseil prend acte du retrait de ce point de l'ordre du jour.

MONNAYEUR

Suite à l'exposé de M. le Maire le conseil donne son accord pour l'installation d'un monnayeur à l'église pour l'éclairage ponctuel et la mise en place d'un système d'éclairage du chœur, dans l'attente d'un devis.

VENTE DE BOIS

Le conseil entend M. Manuel DESCHAMPS exposer la vente d'acacias au lieu dit « le Chapitre » dont le cubage est évalué à 200 m³ et présente l'offre d'achat reçue au prix de 10 euros le stère.

Le conseil accepte cette offre.

NOUVEAUX RYHTMES SCOLAIRES

M. le Maire informe le conseil municipal sur les réunions qui ont eu lieu avec les services de l'inspection académique, les enseignants sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2014.

Une réunion est prévue le jeudi 14 novembre à 18 h 30 à la salle des fêtes avec les parents d'élèves qui pourront s'exprimer sur ce projet.

INDEMNITE RECEVEUR

Le conseil vote l'indemnité de conseil et d'aide à la confection des documents budgétaires selon les règles en vigueur, suite à la prise de poste de M. Leparquois en remplacement de M. Jonard.

POINT FINANCIER SUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE

Le conseil entend le compte rendu financier de la totalité des travaux de restauration de l'église depuis 2005, pour un montant total de 881 853,16 euros TTC subventionnés à raison de 593 646,38 euros soit 80,60 % et un coût pour la commune de 144 379,36 euros étalé sur huit années.

L'Association de Sauvegarde de l'Eglise a participé à hauteur 115 000 euros sur les travaux et 9 050 euros sur la restauration de plusieurs tableaux.

ALLERIEU

Le conseil remercie M. Christian CORDEY, pour son travail remarquable au service du journal municipal depuis 13 ans.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire donne lecture du courrier transmis par le Président de la communauté de communes des 3 Rivières sur les conditions financières de départ de notre commune.

Après étude et discussion, le conseil se prononce sur une participation financière basée exclusivement sur l'encours de la dette de cet EPCI, rapporté à la population de la commune, conformément à l'article L.5211-25-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie, le 5 novembre 2013, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

le Maire
J.P.DICONNE